

L'avenir incertain de l'ONF

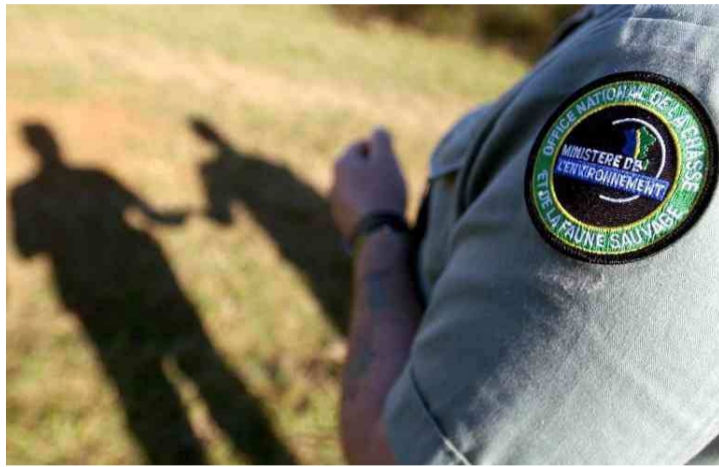
L'Office national des forêts fait face à un déficit abyssal. Une restructuration va être engagée. Elle fait craindre une privatisation productiviste aux syndicats.

La situation financière de l'Office national des forêts (ONF) est désastreuse. Son budget total s'élève à 850 millions d'euros mais son endettement est proche de la ligne rouge des 400 millions d'euros.

Dans ce cadre, une mission a été confiée en 2018 à des inspecteurs de quatre ministères (Économie, Agriculture, Transition écologique et solidaire et Intérieur). Un rapport a été remis début mai aux deux ministres de tutelle de l'Office (Agriculture et Transition écologique). Les arbitrages sont désormais attendus dans les semaines à venir. Leurs objectifs : définir le contrat d'objectif et de performance 2016-2020 de l'ONF, trouver des solutions pour revenir à l'équilibre budgétaire et redéfinir ses missions.

Rassemblement des syndicats à Épinal

Des préconisations qui résonnent douloureusement aux oreilles des syndicalistes de la filière. « On craint la privatisation, partielle ou globale, des forêts publiques », s'alarme Philippe Canal, du syndicat Snpfen Solidaires. Voilà pourquoi l'intersyndicale (Snpfen Solidaires, EFA-CGC, la CGT Forêt, FO FGTA Forêt, Génération Forêt Unsa, la CGT FNAF et SNTF-Unsa) a organisé un rassemblement pour interpeller le gouvernement sur ces questions, à Épi-



L'ONF emploie actuellement 5.000 fonctionnaires.

(Photo archives NR, Patrick Lavaud)

nal vendredi 7 juin, rassemblant 500 forestiers venus de toute la France.

« Dès 2010, le directeur général du Trésor, dans une note interne que l'on a pu consulter, préconisait que la gestion des forêts publiques puisse être faite par des gestionnaires privés », poursuit le syndicaliste pour étayer son inquiétude. Plus récemment, dans le cadre de la simplification des procédures d'autorisation environnementale, un projet de décret (mis en ligne le 16 avril dernier) souhaite se passer de l'avis de l'ONF pour certaines opérations de défrichement effectuées dans des forêts publiques.

La grande tempête de 1999 a marqué un tournant. Elle a engendré un traumatisme économique au sein de la filière et coûté plus de 520 millions d'euros à la forêt publique.

Peu après, en 2002, la réforme de l'ONF est enclenchée avec le « Projet pour l'office ». Il

exige un gain de productivité de 30 % en cinq ans et une baisse de 6,5 % des effectifs (soit 500 postes) en cinq ans. Entre 2002 et 2016, un quart des effectifs ont ainsi été supprimés. Aujourd'hui, l'ONF emploie 5.000 fonctionnaires et 3.700 salariés de droit privé. En effet, petit à petit, l'emploi de contractuels s'est généralisé.

« Une perte de sens »

Un changement de vocable a également été acté. De « gardes forestiers », les employés de l'ONF sont devenus des « agents patrimoniaux ». Avec cette dénomination, les tâches ont évolué. « Certaines de nos activités sont sorties du cadre de la forêt comme l'entretien de bords de voies ferrées ou l'expertise d'arbres situés en ville, explique Philippe Cantal. Et donc de moins en moins de missions de protection de la nature, pourtant la première mission de l'ONF. »

à savoir

> Créé en 1964, l'ONF (Office national des forêts) est un établissement public chargé par la loi de la protection et de la gestion durable des forêts publiques qui représentent un quart du massif forestier français.

> Les forêts publiques couvrent 4,6 millions d'hectares sur 17 millions d'hectares au total.

> Depuis quatre décennies, le volume de bois récolté a augmenté d'un tiers alors que les recettes provenant de ces ventes ont baissé de 35 %.

« Notre raison d'être n'est pas commerciale, elle est environnementale et sociale, poursuit-il. Il y a donc une perte de sens et beaucoup de frustration quand on entend des discours vertueux sur l'écologie et la préservation de la biodiversité mais des actes qui vont à l'opposé. »

L'une des revendications de l'intersyndicale est révélatrice : que l'ONF ne soit plus sous la tutelle du ministère de l'Agriculture mais bien uniquement de la Transition écologique. « L'un des défis du siècle est l'accès à l'eau potable et 90 % des eaux minérales européennes sont captées en milieu forestier », précise-t-il, à titre d'exemple. Or « depuis plusieurs années, le modèle de gestion des forêts est de plus en plus productiviste, comme dans le cadre de l'agriculture intensive, avec l'usage de pesticides et d'engrais ».

Ambre Philouze-Rousseau

« On ne cultive pas la forêt de façon durable »

La forêt est normalement un milieu naturel avec des essences diversifiées qui répond aux besoins des hommes mais aussi à ceux de la nature. Normalement. Car les choses ont changé.

Christophe Gatineau est auteur, ingénieur agronome spécialisé en permaculture et agroécologie, photographe et réalisateur. Dans *Tête de mule*, un très émouvant reportage sur le travail des muletiers, il alertait déjà sur les dérives dues aux rendements imposés et à la mécanisation.

Les ébénistes peinent à trouver des essences rares. Où partent-elles ?

« Les bois de qualité sont exportés en Chine, effectivement, et ne renouvelle ces essences rares. Le problème, c'est notre



Christophe Gatineau.

(Photo Flammarion)

rapport à la forêt. L'arbre est un bien privé. Il a un propriétaire, mais vu de loin, les arbres rassemblés - la forêt - deviennent un bien commun, un élément du paysage. A qui appartiennent les paysages ? Nous

sommes tous choqués par les coupes rases parce qu'elles défigurent le paysage. »

La forêt n'est plus un des derniers milieux naturels ?

« Nous, occidentaux, avons détruit pour les exploiter presque toutes nos forêts primaires. En France, la forêt est devenue un milieu cultivé au service de l'industrie. Aujourd'hui, cette sylviculture impacte les paysages et la fertilité et l'érosion des sols. Elle exporte la matière organique de la forêt sans enrichir ses sols. »

D'où le recours aux produits chimiques ?

« Oui. On en est arrivé à utiliser des pesticides, du glyphosate et des engrais chimiques sur ces terres forestières cultivées. Le secteur a en plus fait l'objet de groupements forestiers pour

créer d'immenses parcelles de monoculture, suite à la grande tempête de décembre 1999), on a investi dans des machines à couper les forêts extrêmement onéreuses et polluantes qui ont supprimé le travail des bûcherons et on fait venir des travailleurs détachés pour faire fonctionner les machines. C'est un système qui ne cultive pas la forêt de façon durable, mais sur des coupes rases avec de grands alignements. On plante des essences qui ont une valeur commerciale et on élimine les autres. »

Propos recueillis par Christophe Colinet

Après s'être intéressé aux vers de terre, l'ingénieur agronome haut-viennois vient de sortir un nouvel ouvrage chez Flammarion : « Éloge de l'abeille », en plein débat sur le glyphosate.